

cet égard et je suis heureux de dire que la question est à l'étude. J'espère pouvoir sous peu faire connaître la politique du gouvernement en ce qui concerne les recommandations de la Commission royale d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce dans son rapport relatif aux pneus, aux batteries et aux accessoires.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Une question complémentaire. Le ministre se rend-il compte que cette question a été posée pour la première fois à l'honorable Lionel Chevrier en mai 1963 et qu'on nous promet un rapport depuis ce temps-là?

L'hon. M. Favreau: Je m'en rends compte, monsieur l'Orateur. Mais j'espère que l'honorable représentant n'a pas oublié que j'ai promis récemment de soumettre certaines recommandations à mes collègues; j'ai le plaisir de lui faire savoir que le cabinet en est présentement saisi.

LE NATIONAL-CANADIEN

NÉO-ÉCOSSAIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Comme il semble d'assez bonne humeur, puis-je lui demander s'il est aujourd'hui en mesure d'annoncer la nomination, au conseil d'administration du National-Canadien, d'un représentant de la Nouvelle-Écosse? Qu'il me soit permis d'expliquer au ministre que c'est par suite des vives instances de libéraux éminents de cette province que je reviens à la charge.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, tout en doutant que la question soit parfaitement conforme au Règlement, je dirai...

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): On l'a admise l'autre jour.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai bien vu cela dans le hansard.

M. MacEwan: En votre absence.

L'hon. M. Pickersgill: En effet.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): J'invoque le Règlement. L'Orateur est à son fauteuil et non là-bas.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je répondais à l'honorable représentant. J'allais dire que je me demande si c'était là le genre de question prévue par les règles que la Chambre a données à Votre Honneur il y

a quelque temps; mais, de toute façon, j'aimerais avoir le privilège d'y répondre et d'affirmer que le gouvernement a bien l'intention de nommer un directeur d'Air-Canada qui soit originaire de la province de Nouvelle-Écosse. Je crois que l'honorable représentant comprendra que tout compte fait on a pensé que ce serait une nomination des plus appropriées pour cette province.

GESTION D'UN HÔTEL CONFÉE À UNE SOCIÉTÉ PRIVÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Transports si l'on étudie la possibilité de céder la direction de l'hôtel *Fort Garry*, à Winnipeg, ou celle de tout autre hôtel du National-Canadien? Si oui, les sociétés canadiennes auront-elles l'occasion de présenter des soumissions concurrentielles?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Par «direction», l'honorable député entend-il la propriété?

M. Chatterton: J'entends la direction.

L'hon. M. Pickersgill: Cette question relève de la direction de la compagnie de chemin de fer, et je ne suis pas renseigné là-dessus.

M. Chatterton: Le ministre pourrait-il alors se renseigner auprès du National-Canadien et informer ensuite la Chambre?

L'hon. M. Pickersgill: Volontiers, monsieur l'Orateur.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

RAPPORT SUR LA CRIMINALITÉ CHEZ LES JEUNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de la Justice où en est l'étude relative à la criminalité juvénile? Est-il en mesure de faire rapport?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Cette question exige une réponse trop vaste pour qu'elle soit donnée à ce moment. L'honorable député désirerait-il l'inscrire au *Feuilleton*?

M. Howard: Puis-je la poser sous une forme différente et demander au ministre si le comité a terminé son étude?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le comité a présenté un premier rapport et il espère pouvoir soumettre son rapport final avant la fin de l'année.